

transformation du Temple de St-Luc en Maison de quartier
concours d'architecture: le jury a désigné le projet
lauréat "Lucie et Luc"

Au terme de sa délibération qui s'est tenue le 26 septembre dernier, le jury a retenu le projet "Lucie et Luc" du bureau bullois Deillon Delley architectes. La présentation des projets et le vernissage de l'exposition auront lieu jeudi 4 octobre 2007 à 17h, au Temple de St-Luc, en présence des lauréats et du conseiller municipal Oscar Tosato.

La réaffectation du Temple de St-Luc en Maison de quartier prend forme avec la désignation du lauréat du concours d'architecture en procédure ouverte lancé par la Ville de Lausanne en mai 2007. "Lucie et Luc" du bureau bullois Deillon Delley a séduit le jury par sa capacité à mettre en valeur le bâtiment existant tout en intégrant une nouvelle annexe adossée au mur mitoyen d'un locatif. Avec ce nouveau volume, le temple réaffecté affirme son intégration dans le tissu bâti du quartier, comme lieu de vie et d'échange; il conserve ainsi une forte identité architecturale en adéquation avec sa nouvelle vocation de Maison de quartier.

Le jury – présidé par Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, et constitué d'experts et de représentants des milieux de la jeunesse – a également primé quatre autres projets au terme d'une délibération qui s'est tenue le 26 septembre dernier. Tous les projets du concours seront exposés au Temple de St-Luc (rte de la Pontaise 33) du 8 au 19 octobre 2007.

Issu d'une démarche participative avec l'ensemble des acteurs concernés, le projet municipal (rapport-préavis 2007-2) prévoit dans la nouvelle structure des salles polyvalentes (réunions, théâtre, musique, accueil d'enfants), des espaces privatifs (bureaux de l'Apems, du centre socio-culturel, studio d'enregistrement), ainsi qu'un lieu de recueillement pour les habitants du quartier.

Sous réserve de l'adoption du préavis par le Conseil communal, le projet définitif et sa mise à l'enquête publique sont prévus pour début 2009. Le préavis pour le crédit d'ouvrage devrait être soumis au Conseil communal en septembre 2009, et les travaux débiter fin 2009-début 2010.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de l'éducation

Pour tout renseignement complémentaire:

- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, tél. 021 315 62 00
- Alexandre Delley, bureau d'architectes Deillon Delley, tél. 026 912 25 51
- www.lausanne.ch : photomontages à télécharger
- le rapport final peut être demandé au service d'architecture, tél. 021 315 56 20

Lausanne, le 2 octobre 2007